

FEUILLE DE ROUTE ECC* 2026–2028

Lagardère Travel Retail France**

*European Chicken Commitment

Critères du European Chicken Commitment (ECC)	Reporting			Feuille de route		
	fin 2025	Explications commentaires	Avancement audité (%)	fin 2026	fin 2027	fin 2028
Respect des réglementations de l'Union européenne	100%		100%	100%	100%	100%
Densité d'élevage maximale de 30kg/m2. Un détassage maximum	0%		0%	7% (11T)	7% (11T)	100%
Races de poulet moins préjudiciables pour les animaux (voir la liste indiquée dans le European Chicken Commitment)	0%		0%	7% (11T)	7% (11T)	100%
Lumière naturelle et intensité lumineuse suffisante (50 lux)	100%	Complément: Pas d'obscurité permanente, ni d'exposition constante à la lumière (6h de temps de repos minimum)	100%	100%	100%	100%
Perchoirs et substrats à picorer en quantité suffisante (au moins deux mètres de perchoirs utilisables et deux substrats à picorer pour 1000 oiseaux)	80 à 85%		100%	100%	100%	100%
100 % Qualité de l'air : respect des valeurs maximales de la directive européenne (Annexe 2.3 de la directive européenne portant sur les poulets de chair)	100%		100%	100%	100%	100%
Aucune cage ou système multi-étages	100%		100%	100%	100%	100%
Abattage : étourdissement par atmosphère contrôlée ou électronarcose sans accrochage des poulets vivants	100%		100%	100%	100%	100%
Part de viande de poulets répondant à tous les critères de l'ECC	0%		0%	7% (11T)	7% (11T)	100%
Part de viande de poulets issue d'élevages en plein air ou dotés d'un jardin d'hiver pour la France (au moins 20 %)	0%		0%	0%	0%	20%
Périmètre de reporting	France					

**Concerne tous nos magasins & restaurants en propre (enseignes internes)